



RAPPORT D'ACTIVITE 2025

SAMSAH LA GARENNE DU VAL

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

Allée de la Clairière
95630 MERIEL
Tél. : 01.34.48.15.37

I – INTRODUCTION ET CONTEXTE GENERAL

1. 2025 au niveau de l'association HEVEA : Une nouvelle organisation des ESSMS en lien avec la transformation de l'offre

Le secteur médico-social est engagé dans une profonde transformation depuis plusieurs années. A l'origine de ces changements voulus par les pouvoirs publics pour les personnes en situation de handicap : le rapport « Zéro sans solution » de Denis Piveteau en 2014. Ce rapport propose un changement de paradigme : passer d'une logique de places disponibles à une logique de parcours personnalisé et construire des solutions même en cas de complexité. Peu après, la démarche « Réponse accompagnée pour tous » est consacrée par la loi du 26 janvier 2016 de modernisation du système de santé qui introduit notamment l'obligation de coopération entre institutions. Les principes fondamentaux du futur paysage du médico-social sont dès lors posés :

- Droit à une solution pour toute personne en situation de handicap ;
- Un parcours individualisé, construit à partir des aspirations et besoins de chaque personne ;
- Une coopération renforcée entre acteurs spécialisés et du droit commun ;
- Un plan d'accompagnement global pour la personne en situation de handicap qui permet d'organiser une réponse coordonnée et de mobiliser plusieurs dispositifs simultanément.

A partir de 2020, les Communautés 360 se développent dans chaque département avec pour objectif principal de garantir une réponse immédiate, de proximité et sans rupture à toute personne en difficulté liée au handicap. Elles s'inscrivent dans la dynamique de la Réponse accompagnée pour tous.

5 ans plus tard, les pouvoirs publics ont enclenché la dynamique de transformation avec des principes clés de la transformation de l'offre :

- Principes organisationnels :
 - o La territorialisation, c'est-à-dire une structuration de chaque département en zones d'intervention par parcours (ZIPa), sans zones blanches ni chevauchements ;
 - o 4 parcours différents identifiés selon la nature du handicap : parcours « Troubles du neurodéveloppement » ; parcours « Difficultés psychologiques avec troubles du comportement » ; parcours « Handicap moteur et polyhandicap » ; parcours « Troubles sensoriels » avec une offre spécifique pour les Handicaps rares ;
 - o Le passage en plateforme, « porte d'entrée » sur son territoire ; la plateforme garantit un accueil inconditionnel, propose une palette d'offre complète, en coopération étroite avec l'ensemble des acteurs territoriaux auxquels elle apporte un appui ressource.
- Principes vis-à-vis des personnes en situation de handicap :
 - o L'autodétermination qui est autant un levier de la transformation de l'offre qu'un objectif ;
 - o L'accompagnement personnalisé ;
 - o L'inconditionnalité de l'accueil.

Le cadre de la transformation de l'offre médico-sociale est maintenant clair, la mise en œuvre est une question de temps.

Côté HEVEA, notre choix a été fait dès 2024 : même si cette transformation de l'offre ne concerne pas a priori les ESSMS de la protection de l'enfance qui représentent 50% des capacités d'accueil au sein de notre association, cette nouvelle philosophie d'organisation du paysage médico-social nous a semblé néanmoins extrêmement pertinente. En effet, peu importe le secteur d'intervention, protection de l'enfance ou handicap, l'avènement des plateformes signifie avant tout la fin du travail « en silo » et la coopération entre acteurs. Et c'est cette vision en laquelle nos ESSMS ont immédiatement adhéré. La raison de cette adhésion ? tout simplement le fait que la coopération transversale entre ESSMS était déjà en partie une réalité au regard du public à double vulnérabilité que nous accompagnons, nécessitant une expertise croisée Protection de l'enfance et Handicap.

Dès 2024, les ESSMS d'HEVEA ont donc repensé leur organisation à la lumière de cette transformation de l'offre au niveau national et de notre volonté de mutualiser les expertises pour un meilleur accompagnement des enfants / adolescents et adultes, en lien également avec le principe d'inconditionnalité de l'accueil que nous prônons dans notre projet associatif et nos projets d'établissement, et enfin en lien avec notre volonté d'éviter les ruptures de parcours.

C'est donc, animés par une volonté de fluidifier les parcours des personnes accompagnées et de prendre en compte les multi vulnérabilités, que nous avons posé une organisation des ESSMS HEVEA en pôles / plateformes début 2025. Nous n'avons pas souhaité mettre en exergue la dichotomie Protection de l'enfance / Handicap à travers cette organisation en 2 pôles / plateformes : la notion d'âge nous a paru bien plus pertinente.

En effet, être un enfant pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance ou être une personne (enfant ou adulte) en situation de handicap n'est pas un statut social en soi. En revanche être mineur ou être majeur ouvre des droits et des accès à des dispositifs du droit commun ou du milieu spécialisé bien différents. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de structurer nos ESSMS en 2 pôles / plateformes basés sur l'âge :

- Pôle / plateforme « Enfants, adolescents et jeunes majeurs » regroupant les ESSMS protection de l'enfance et handicap ;
- Pôle / plateforme « Jeunes adultes, adultes et personnes vieillissantes » regroupant les ESSMS handicap et personnes âgées.

Chaque pôle / plateforme s'est organisé en « secteurs d'expertise », avec une direction unique pour chaque secteur regroupant plusieurs établissements, services et dispositifs requérant des connaissances, compétences, formations, modalités d'accompagnement, partenariats... communs. Les secteurs d'expertise travaillent transversalement ensemble en s'inspirant du modèle des plateformes et des dispositifs intégrés.

En avril 2025, après avoir présenté le principe à la Délégation Départementale de l'ARS et au Conseil Départemental du Val d'Oise, nous avons mis en œuvre notre nouvelle organisation en 2 pôles / plateformes :

Le pôle / plateforme « enfants, adolescents » constitué de 3 secteurs d'expertise regroupant chacun les établissements, services et dispositifs suivants :

✓ Secteur protection de l'enfance avec hébergement :

- Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) Le Galilée
- Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) Demain
- Centre Parental HEVEA

✓ Secteur protection de l'enfance en milieu ouvert :

- Service d'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO)
- Service de Prévention Spécialisée.

✓ Secteur aidants :

- 2 Plateformes d'Accompagnement et de Répit (PFR) pour les aidants de personnes en situation de handicap, très majoritairement enfants.

Le pôle / plateforme « jeunes adultes et adultes » constitué de 3 secteurs d'expertise regroupant chacun les établissements, services et dispositifs suivants :

✓ Secteur autisme :

- Etablissement d'Accueil Médicalisé (EAM) l'Olivaie
- Etablissement d'Accueil Médicalisé (EAM) La Garenne du Val
- Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)
- Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE)
- Equipe Mobile d'Appui pour Adultes Autistes en situation complexe (EMA-TSA)
- Unité Résidentielle pour Adultes avec Troubles du Spectre Autistique (UR-TSA)

✓ Secteur emploi :

- Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail (ESAT)
- 2 Centres d'Adaptation à la Vie et au Travail (CAVT)
- Dispositif Emploi Accompagné (DEA).

✓ Secteur vie sociale et inclusion :

- Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM) la Saulaie
- Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM) la Charmille
- Equipe Mobile d'Accompagnement pour Personnes Agées Dépendantes en situation de Handicap (EMA-PADH)
- 3 Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)
- 3 Habitats Inclusifs.

Naturellement le chemin reste encore long pour que notre organisation puisse être qualifiée de plateformes. Cependant avec quasiment 1 an de recul, nous mesurons 2 évolutions importantes :

- Au sein d'un même secteur, l'impulsion donnée par une même équipe de direction permet de penser davantage en termes de parcours qu'en termes de place ;
- Rechercher les expertises auprès des collègues d'un autre secteur devient peu à peu la règle, grâce à une meilleure interconnaissance du panel d'offres d'accompagnement que proposent les différents secteurs d'HEVEA.

2026 et les années suivantes verront la consolidation de cette organisation qui évoluera avec la transformation de l'offre impulsée par les pouvoirs publics, devenant une réalité sur notre territoire.

2. 2025 au niveau du SAMSAH LA GARENNE DU VAL : contexte général

Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) a ouvert ses portes en juillet 2023.

L'année écoulée a été marquée par un développement significatif du service, répondant à une demande croissante des autorités tutelles pour l'extension de notre capacité d'accueil, passant de 35 à 47 places. Cette extension s'accompagne de moyens supplémentaires, tant humains que financiers, afin de garantir un accompagnement de qualité et adapté aux besoins des personnes accueillies. Ce soutien institutionnel a permis de renforcer notre équipe, tant en termes de recrutement de nouveaux professionnels que de formation continue, garantissant ainsi une prise en charge pluridisciplinaire optimale. Depuis cette année, nous avons notamment organisé une professionnalisation pour les salariés du SAMSAH sur l'accompagnement des troubles psy, car bon nombre des personnes accompagnées en présentent, en parallèle des TSA. Nous avons collaboré avec l'Association d'Aide à la Santé Mentale « Les Ailes Déployées », plateforme RENOVO.

Le cadre institutionnel est caractérisé par une volonté affirmée d'améliorer l'accès aux soins et aux services du droit commun pour les populations vulnérables. Les autorités sanitaires et sociales ont reconnu l'importance de notre service dans le paysage territorial, en soulignant la nécessité d'un accompagnement renforcé qui favorise l'autonomie et l'inclusion des personnes en situation de handicap. Par exemple, le service est sollicité pour travailler en collaboration avec d'autres Foyers de vie et d'hébergement (EANM) qui sont en incapacité d'accompagner le parcours du soin et / ou développer davantage l'inclusion, ce qui ne se faisait pas ou peu auparavant.

Cette année, notre service a connu une dynamique croissante en matière d'inclusion. Les personnes accompagnées ont été encouragées à participer activement à des initiatives locales, leur permettant de partager leurs expériences et de se faire entendre dans la sphère publique.

Cette participation citoyenne a permis de renforcer le lien social et de favoriser une image positive des personnes en situation de handicap au sein de la communauté. En s'engageant dans des projets tels que des événements culturels, des journées de sensibilisation et des actions de bénévolat, les personnes accompagnées ont non seulement amélioré leur propre qualité de vie, mais ont également contribué à faire évoluer les perceptions autour du handicap. Notons notamment la participation au colloque TSA organisé par la Coordination 95, ou la journée éthique de HEVEA, événements pendant lesquels des bénéficiaires ont pu prendre la parole et témoigner auprès du public sur leur parcours, leur ressenti, et le travail mené à leur côté par l'équipe du SAMSAH.

La volonté d'extension du service par l'ARS et le CD95 est le reflet d'une reconnaissance de l'importance de l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité. À l'avenir, nous prévoyons de développer des partenariats avec d'autres acteurs locaux, afin de diversifier les offres et d'enrichir les parcours de vie des usagers. L'accent sera mis sur l'innovation dans les pratiques d'accompagnement, intégrant des approches centrées sur la

personne et des projets favorisant l'autonomie. Pour ce faire, la pair-aidance s'impose comme un pilier central. Ce concept, fondé sur l'idée que les personnes ayant vécu des expériences similaires peuvent apporter une aide précieuse à leurs pairs, a connu un essor significatif au cours de l'année écoulée. Le déploiement de la pair-aidance au sein de notre service a permis de favoriser des échanges authentiques, où les usagers partagent leurs parcours, leurs défis et leurs réussites, créant ainsi un environnement de soutien mutuel. L'inclusion des pairs-aidants dans la prise de décision concernant les activités et les projets du service a également été un aspect marquant de cette dynamique. Cela permet de s'assurer que les initiatives mises en place répondent réellement aux besoins et aux attentes des usagers. La pair-aidance favorise également une culture de l'auto-empowerment, incitant les personnes accompagnées à devenir actrices de leur parcours de vie.

En conclusion, l'année écoulée a été riche en enseignements et en évolutions positives pour notre service ambulatoire. Nous sommes convaincus que cette dynamique doit se poursuivre, afin de garantir un accompagnement toujours plus inclusif et respectueux des droits et des aspirations des personnes que nous accompagnons.

II – DONNEES GENERALES ET PROFIL DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Pour rappel, voici le résumé des missions attendues définies par le décret n°2009-322 :

- Favoriser, quelle que soit la restriction de l'autonomie des personnes accompagnées, leur relation aux autres et l'expression de leurs choix et de leur consentement ;
- Développer les potentialités des personnes accompagnées par une stimulation adaptée tout au long de leur existence ;
- Favoriser la participation des personnes accompagnées à une vie sociale, culturelle et sportive par des activités adaptées ;
- Porter une attention permanente à toute expression d'une souffrance physique ou psychique des personnes accompagnées ;
- Veiller au développement de la vie affective des personnes accompagnées et au maintien du lien avec leur famille ou leurs proches ;
- Garantir l'intimité des personnes accompagnées en leur préservant un espace de vie privatif ;
- Assurer un accompagnement médical coordonné des personnes accompagnées qui leur garantisse la qualité des soins.

Ainsi, pour réaliser ces missions, le service propose un accompagnement personnalisé qui se décline comme suit :

- Une évaluation pour identifier les besoins et les capacités d'autonomie dans les domaines de la santé, de la vie sociale, du logement, de la vie quotidienne, de l'insertion professionnelle ;
- La co-construction d'un projet d'accompagnement personnalisé ;
- La réalisation de ce projet grâce à un suivi médicoéducatif coordonnant les actions de différents intervenants ;
- Un apprentissage, un accompagnement ou une aide dans la réalisation des actes portant difficultés ;
- Un soutien concret des relations avec l'environnement familial et social ;
- La mise en place de relais avec les partenaires du secteur afin de contribuer à l'insertion et à l'épanouissement personnel.

En fonction du projet de chaque personne, le SAMSAH intervient dans les différents lieux où la personne exerce une activité sociale, ou contribuant à son inclusion sociale.

Pour assurer leurs missions, les professionnels interviennent ainsi :

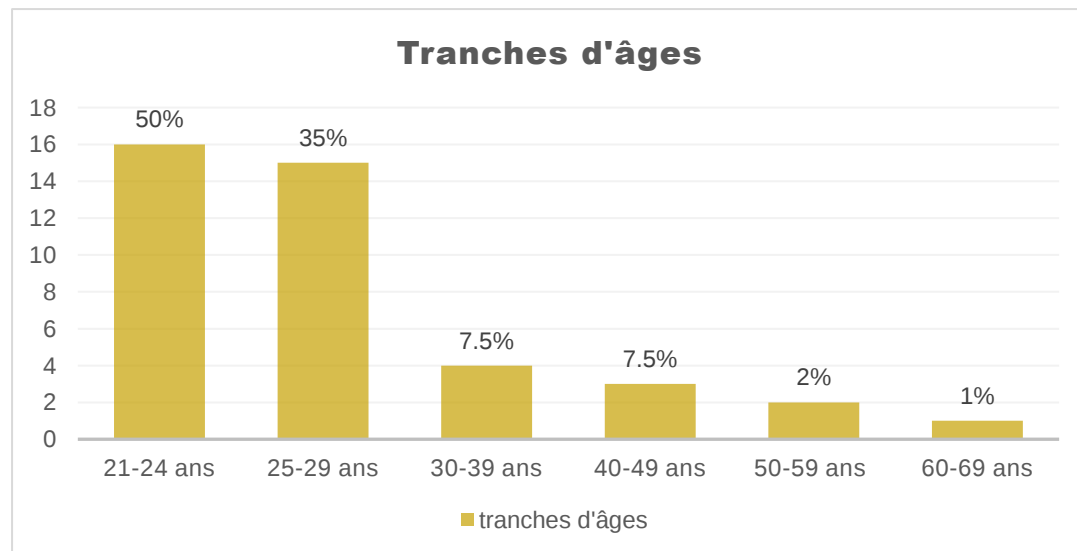
- Par des visites / accompagnements à domicile ;
- Par des sorties à l'extérieur ;
- Par des ateliers / médiations éducatifs ;
- Par des entretiens réguliers sur site ou à domicile avec les différents professionnels du SAMSAH ;
- Par des accompagnements physiques aux rendez-vous aussi bien médicaux, professionnels, sociaux qu'administratifs ;
- Par des réunions d'expression ;
- En assurant une permanence téléphonique ;
- Par la rédaction de tous les écrits nécessaires : transmissions quotidiennes (IMAGO), bilans éducatifs d'évaluation, écrits aux partenaires, PAP, etc.

Le but de ce service est à la fois :

- D'accompagner vers une stabilisation de la situation globale des personnes qui souhaitent être accompagnées par le SAMSAH. Les demandes principales se situent autour de l'accompagnement vers une meilleure identification et compréhension du diagnostic « TSA » pour les personnes elles-mêmes et/ou leur entourage, vers le développement et le maintien des compétences propices à une autonomie quotidienne, ainsi que le travail vers une inclusion en société, pensée et travaillée en amont si nécessaire ;
- D'être ressource et guide vers la mise en place et/ou le maintien d'un parcours de soins cohérent et adapté aux particularités et aux besoins de la personne ;
- D'être vigilant et force de propositions pour répondre aux possibles risques de ruptures de parcours, via un travail partenarial construit et entretenu avec les différents services et ESSMS du territoire, la MDPH, et autres partenaires associés.

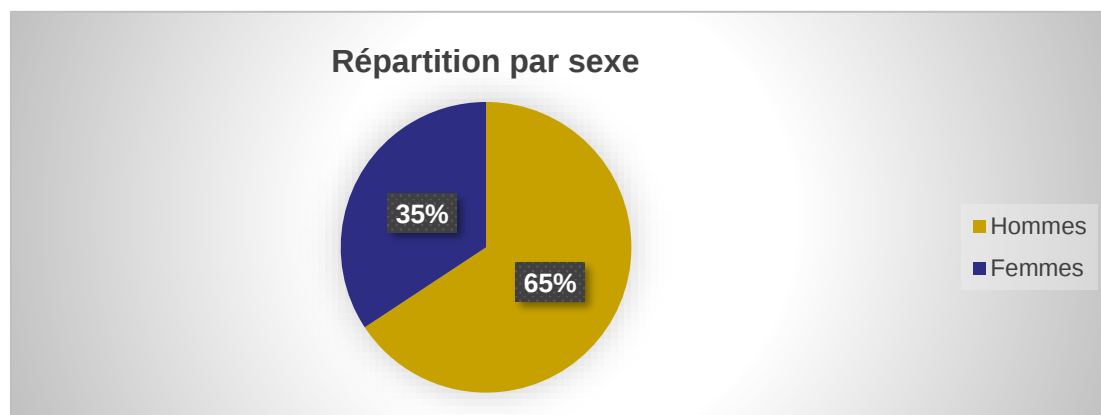
Le SAMSAH répond au projet associatif et à l'évolution nécessaire des propositions d'accompagnement, notamment auprès du public TSA sans déficience. Le SAMSAH est actuellement le seul spécialisé dans l'accompagnement ambulatoire pour ce public. Il est ouvert tous les jours de la semaine, hors jours fériés. L'accompagnement se module en fonction des besoins, et des projets individuels ou collectifs, la semaine de 9h à 20h, et de 11h à 17h le samedi, de 11h30 à 17h30 le dimanche. L'équipe pluridisciplinaire fonctionne sur un roulement d'horaires, et une astreinte est assurée par l'équipe de direction de 20h à 9h en semaine.

Voici les données par rapport aux tranches d'âge :



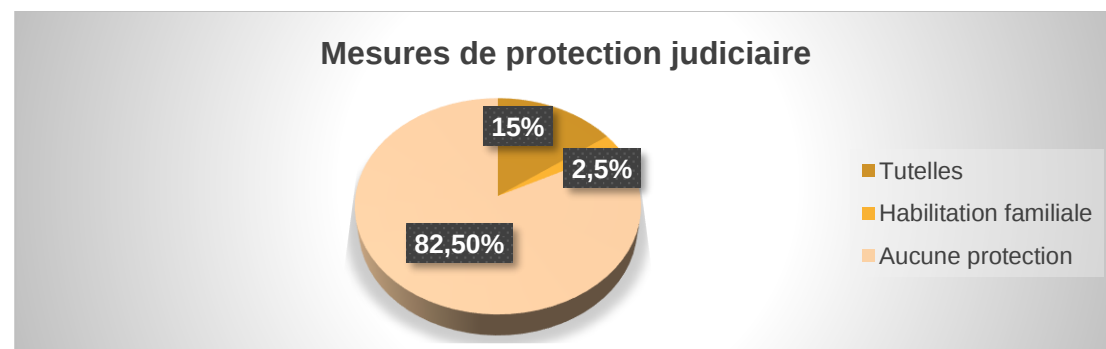
La majeure partie des personnes accompagnées reste le public jeune adulte : ceci correspond aux personnes en rupture de parcours à la suite de la transition du monde enfant au monde adulte, comme évoqué les années précédentes.

Concernant la répartition hommes / femmes :



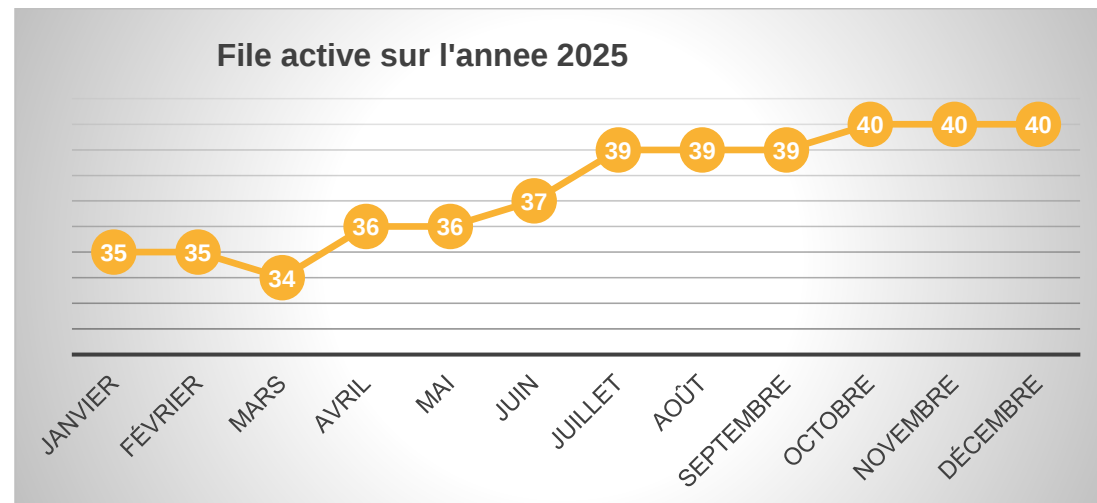
Il apparaît sans surprise une majorité d'hommes dans notre public, en miroir avec les données nationales autour des TND / TSA : une majorité d'hommes est notoire.

Concernant les données importantes, voici les données quant aux protections juridiques des personnes accompagnées :



A noter : au regard du profil TSA sans déficience, une majeure partie des adultes suivis sont sans protection. Nous notons la méconnaissance des différentes mesures par l'entourage, et l'importance de discuter du facteur mise en danger chez ce public pouvant faire « illusion » en société.

Nous notons une augmentation de la file active :



Il est à noter que l'équipe n'a pas été au complet, et que la montée en charge s'est faite de manière progressive consécutivement aux embauches. Ainsi, fin décembre 2025, le SAMSAH accompagnait 40 personnes. Cette année est marquée par une sortie du service en mars : la personne concernée ne souhaitant plus être accompagnée, l'acceptation du besoin de l'être étant trop compliquée « pour le moment », selon ses dires.

III – PROJET D'ETABLISSEMENT

Le constat de l'année dernière reste le même aujourd'hui : « *L'équipe du SAMSAH est constamment forcée de remettre en question ses pratiques et manières de procéder. Elle doit les personnaliser à chaque personne mais aussi à chaque instant de leur vie. La multiplicité des diagnostics, et leur méconnaissance par la personne elle-même et par son entourage, familial ou systémique, amènent une complexité dans l'acceptation de l'accompagnement avec laquelle l'équipe doit composer.* ».

Après 2 ans et demi d'activité, il a été question de travailler ensemble à l'écriture du projet de service du SAMSAH. Par le biais de réunions / groupes de travail, mêlant professionnels et personnes accompagnées, l'équipe a finalisé il y a peu son projet de service. Ce travail a permis la réflexion, la prise de recul sur le travail mené jusqu'alors et les besoins ressentis, l'adaptation nécessaire. Les objectifs qui en ressortent à atteindre d'ici 5 ans sont les suivants :

- Avoir favorisé l'émergence de patients experts TSA ;
- Avoir positionné l'émancipation comme un objectif central de l'accompagnement du SAMSAH pour les jeunes adultes ;
- Avoir adapté les organisations (documents, outils, temporalités) afin de favoriser la compréhension et l'implication de la personne ;
- Avoir intégré, dans le fonctionnement du service, les ressources partenariales nécessaires à un accompagnement de qualité des personnes en particulier sur les questions de santé et d'insertion par l'emploi ;
- Contribuer à la consolidation des ressources et de l'expertise du secteur autisme de l'association sur les personnes adultes sans déficience.

Concernant le taux d'activité, nous sommes aujourd'hui à 44 places pourvues sur 47. Malgré un poste vacant, nous programmons les 3 dernières admissions sur le 1^{er} trimestre 2026.

IV – ACCOMPAGNEMENTS ET ACTIONS SIGNIFICATIVES

De nombreux projets individuels et collectifs sont menés par l'équipe pluridisciplinaires et co construits avec les bénéficiaires tout au long de l'année.

L'accompagnement repose sur une approche centrée sur l'individu et l'autodétermination. Cette démarche se traduit par la co-construction de projets collectifs qui visent à renforcer l'autonomie et le bien-être des personnes accompagnées. Dans ce cadre, nous avons développé une variété d'activités et d'initiatives visant à favoriser l'inclusion sociale et le développement personnel.

Co-construction de Projets Collectifs

La co-construction de projets collectifs est au cœur de notre approche. Nous travaillons en étroite collaboration avec les personnes accompagnées pour identifier leurs besoins, aspirations et centres d'intérêt. Cette démarche participative permet de créer des activités sur mesure qui répondent réellement aux attentes des personnes accompagnées. Les transferts, activités de loisirs, sorties culturelles et sportives sont autant d'opportunités offertes aux jeunes, favorisant leur engagement et leur intégration dans la vie communautaire.

Des ateliers de jeux et des sorties de groupe sont régulièrement organisés, permettant aux jeunes de développer des compétences sociales tout en s'amusant. Ces moments de partage sont précieux, car ils renforcent les liens entre les participants et créent un environnement bienveillant où chacun se sent valorisé. Par exemple, des activités comme des randonnées, des visites de musées et des ateliers artistiques, sont des moyens efficaces pour susciter l'intérêt et l'épanouissement des jeunes.

Coordination du Parcours de Soins

La coordination du parcours de soins est également un enjeu majeur pour notre service. Nous avons permis à l'infirmière du service de se former pour devenir infirmière coordonnatrice. Cette prise en charge globale permet d'assurer une continuité dans le suivi médical, psychologique et social des personnes accompagnées, garantissant ainsi un accompagnement adapté et individualisé.

La coordinatrice travaille en étroite collaboration avec les différents acteurs du parcours de soins, assurant une communication fluide entre les professionnels de santé, les familles et les personnes. Cette approche permet d'anticiper les besoins et d'ajuster les interventions en fonction de l'évolution des situations. Grâce à cette coordination, les familles se sentent également mieux soutenues, ce qui renforce le lien entre les différents acteurs impliqués dans l'accompagnement.

Formations Communes : avec Joseph Schovanec

Une autre action marquante de cette année a été la mise en place de formations communes entre professionnels et bénéficiaires, dont une animée par Joseph Schovanec, une figure reconnue dans le domaine de l'autisme. Cette formation a permis de sensibiliser tous les participants aux spécificités du TSA. Cela a permis de développer des compétences pratiques pour améliorer l'accompagnement. En favorisant un dialogue ouvert et une réflexion partagée, ces sessions ont non seulement enrichi les connaissances des professionnels, mais ont également permis aux personnes accompagnées de mieux comprendre leur propre vécu.

Les échanges qui ont eu lieu lors de ces formations ont été particulièrement bénéfiques, car ils ont permis aux professionnels d'ajuster leurs pratiques en fonction des retours des bénéficiaires. L'approche collaborative instaurée par Joseph Schovanec a véritablement transformé notre manière d'accompagner, en plaçant les personnes accompagnées au centre du processus.

Travail avec les Familles et Formations Systémiques

Le travail avec les familles est un élément clé de notre approche. Nous avons mis en place des formations pour les professionnels sur les dynamiques familiales systémiques, permettant de mieux comprendre le contexte dans lequel évoluent les personnes accompagnées. Ces formations visent à sensibiliser les professionnels aux enjeux familiaux et à l'impact que ceux-ci peuvent avoir sur le parcours des personnes.

En intégrant cette dimension systémique, nous sommes en mesure d'intervenir de manière plus efficace et adaptée. Les familles sont encouragées à participer activement au processus d'accompagnement, renforçant ainsi leur rôle en tant que partenaires clés. Cet engagement des familles favorise une meilleure compréhension de leurs besoins et permet de construire des solutions durables et adaptées.

Médiation Musicale et Travail sur les Émotions

Un autre axe significatif de notre accompagnement a été le développement d'un parcours de médiation musicale, piloté par une professionnelle ayant obtenu un diplôme universitaire en musicothérapie. Ce parcours vise à travailler sur les émotions des jeunes à travers la musique, un outil puissant pour favoriser l'expression personnelle et la communication. En utilisant des techniques de médiation, cette professionnelle a réussi à créer un espace sécurisé où les personnes accompagnées peuvent explorer leurs ressentis et développer leur intelligence émotionnelle.

Les séances de médiation musicale se déroulent sous forme de groupes ou de manière individuelle, chaque participant est encouragé à s'exprimer librement. La musique devient alors un vecteur de lien, permettant aux personnes accompagnées de partager des moments de convivialité tout en apprenant à gérer leurs émotions. Ce travail sur les émotions est essentiel pour développer des compétences de vie et renforcer leur bien-être.

En somme, les actions significatives menées au sein de notre service ambulatoire témoignent d'un engagement fort en faveur de l'accompagnement des jeunes personnes avec TSA. Grâce à une approche centrée sur l'individu, la co-construction de projets collectifs, les formations communes, la médiation musicale, la coordination des soins et le travail avec les familles, nous avons pu créer un environnement propice à l'épanouissement et à l'inclusion des jeunes dans la société. Ces initiatives illustrent notre détermination à favoriser l'autodétermination et à valoriser chaque personne accompagnée, en plaçant leurs besoins et aspirations au cœur de notre action.

➤ **Santé et Soins :**

- Création/coordination du parcours de soin
- Alimentation
- Prévention
- Sommeil
- Bien-être personnel, Hygiène
- Evaluation des sensibilités

➤ **Maintien et restauration des liens**

- Famille, tiers aidant
- Former & informer l'entourage
- Médiation

➤ **Vie à domicile & quotidienne :**

- Recherche d'appartement/ adaptation du logement
- Apprentissage pour effectuer les achats
- Gestion financière et administrative
- Entretien du logement
- Animaux domestiques
- Gestion et entretien du linge
- Autonomie dans les déplacements
- Organisation et gestion du temps/espace

➤ **Espace de parole (individuel/collectif)**

- Accueil/écoute/soutien
- Prévention/sensibilisation/recommandation
- Médiation

➤ **Relations aux autres :**

- Codes sociaux
- Gestions des émotions
- Partager et transmettre son expérience pour aider les autres.

➤ **Gestion et organisation du temps libre :**

- Vacances
- Loisirs
- Activités sportives et/ou culturelles

➤ **Citoyenneté et insertion :**

- Droits / devoirs
- Services et dispositifs utiles à la personne
- Participation à la vie de la ville/village

➤ **Parentalité, conjugalité, vie affective et sexuelle :**

- Ecoute et orientation
- Information, prévention et sensibilisation

➤ **Travail et activités de jour :**

- Conseils et orientation
- Recherches : Formations/stages/études/remise à niveau

Pour rappel, l'accompagnement général du SAMSAH s'articule autour des axes suivants :

Au sein du SAMSAH, l'organisation d'un séjour a marqué une avancée significative cette année. Ce moment privilégié a été organisé pour répondre aux besoins spécifiques des deux personnes accompagnées, en mettant l'accent sur leur habiletés sociales, leur autonomie et leur ouverture sur l'extérieur. Ces séjours permettent aux personnes accompagnées de sortir du cadre familial, souvent socialement isolé. Cette expérience permet une expérience immersive dans la vie en milieu ordinaire. En permettant aux participants d'évoluer dans un environnement différent, ce type de séjours favorisent des interactions, renforcent les compétences sociales et encouragent l'autonomie. Les bénéfices de ces séjours sont multiples : ils permettent non seulement d'explorer des activités de la vie quotidienne dans des contextes variés, mais aussi de créer des liens sociaux et de développer une confiance en soi précieuse. En somme, ces expériences enrichissantes sont essentielles pour promouvoir une intégration harmonieuse et une meilleure qualité de vie pour les personnes accompagnées.

V – QUALITE D'ACCOMPAGNEMENT

Pour rappel : *au SAMSAH, les professionnelles proposent aux bénéficiaires de pouvoir participer aux réunions d'expression. Elles constituent des espaces de partage et de réflexion concernant le fonctionnement du service, ou autre thématique spécifique.*

- *Réunion fonctionnelle : Cette réunion s'inscrit dans la démarche d'évaluation continue de la qualité des accompagnements et a lieu 3 fois par an. C'est un espace de parole, d'information, de recueil de propositions des personnes accompagnées. C'est aussi l'expression d'une opinion, d'une préférence dans le cadre des accompagnements. Ainsi, chacun participe à la prise de décision qui concerne la vie du service. Elle est animée par le chef de service et co-animée par une personne volontaire. Une fois par an, la réunion fonctionnelle s'ouvre aux familles ou autre personne du choix des bénéficiaires, ainsi qu'aux administrateurs de l'association.*
- *Réunion thématique : Durant ces temps d'échanges bimensuels, différentes thématiques sont abordées. Il peut s'agir de l'actualité, de sujets de préoccupation des personnes accompagnées par le SAMSAH. Ces instances sont animées par les membres de l'équipe et possiblement par un intervenant extérieur en fonctions des thématiques. Celles-ci sont choisies d'un commun accord par les bénéficiaires et les professionnels. Cette démarche a pour but d'encourager la prise de parole, de renforcer l'écoute des usagers en favorisant les échanges, de créer du lien et d'enrichir ses connaissances.*

Le bilan de cette année est le suivant :

Les réunions fonctionnelles, organisées à trois reprises, ont constitué un point de départ essentiel pour intégrer les personnes accompagnées dans le processus d'expression. Toutefois, nous avons rencontré des difficultés concernant l'adhésion des participants. L'absence de plusieurs personnes a mis en évidence l'importance de la présence des familles, non seulement pour faciliter le transport, mais également pour créer un environnement rassurant. De plus, le choix des dates de réunion a été un facteur déterminant, soulignant la nécessité d'adapter notre organisation aux contraintes des personnes et de leurs familles.

Cette première expérience a permis de réaliser que l'implication des familles est cruciale pour favoriser la participation active des personnes. Leur présence a encouragé une atmosphère de confiance, où les personnes se sont senties plus à l'aise pour partager leurs pensées et ressentis. Les retours obtenus lors de ces réunions ont été précieux, ouvrant la voie à une meilleure compréhension des attentes des personnes.

En parallèle, des réunions thématiques ont été mises en place, permettant une plus grande flexibilité dans l'adhésion des participants. Au nombre de six, ces réunions ont abordé divers sujets choisis en collaboration avec les personnes, garantissant que les thèmes soient pertinents et reflètent leurs intérêts. La diversité des thèmes et des médiations proposées a apporté un souffle nouveau à ces échanges.

Des supports variés et des intervenants extérieurs ont été intégrés, enrichissant les discussions et favorisant l'expression des personnes. Ces réunions thématiques ont créé un climat d'échange constructif, favorisant la co-construction des parcours. Les personnes ont eu l'occasion de s'exprimer sur ce qui est important pour elles, participant activement à la définition de leurs objectifs.

Pour exemple, citons la réunion d'expression tenue sur le thème « les mesures de protections des personnes vulnérables », avec un intervenant extérieur. Une vingtaine de personnes étaient présentes, mêlant professionnels, familles et personnes accompagnées, et les débats ont eu lieu pendant plus de deux heures. Les retours ont été très positifs, chacun pouvant exprimer le souhait de réitérer l'expérience sur d'autres thèmes :

- Des familles ont échangé sur leurs expériences propres, leurs appréhensions et leurs doutes,
- Les personnes accompagnées ont pu en apprendre plus grâce à une intervention adaptée aux difficultés de compréhension,
- Les professionnels ont pu étoffer leur savoir.

Impact Positif et co-construction des Parcours

L'impact de ces dynamiques d'expression a été indéniablement positif. La participation active des personnes dans la définition de leurs parcours a renforcé leur sentiment d'appartenance et leur engagement dans le processus d'accompagnement. En répondant directement à leurs besoins et attentes, nous avons pu adapter nos actions et interventions pour mieux les soutenir.

La pair-aidance a également joué un rôle crucial dans ce dispositif. En intégrant des pairs-aidants dans les réunions, les personnes ont pu bénéficier de retours d'expérience et de soutien, ce qui a enrichi les échanges et solidifié le lien social au sein du groupe. Le développement du concept de « patient expert » est une autre dimension que nous sommes en train d'explorer. En valorisant les expériences vécues par les personnes, nous souhaitons les impliquer davantage dans le processus d'accompagnement, les plaçant ainsi comme acteurs de leur propre parcours.

En somme, la mise en place de groupes d'expression à travers les réunions thématiques et fonctionnelles a été une étape déterminante pour améliorer la qualité d'accompagnement au sein de notre service ambulatoire. Elles ont renforcé l'adhésion des personnes et favorisé un environnement propice à l'échange. Grâce à ces initiatives, nous avons pu mieux répondre aux besoins et attentes des personnes accompagnées, tout en intégrant des éléments de pair-aidance et de patient expert dans notre approche. Cette dynamique participative est essentielle pour garantir un accompagnement centré sur les individus, leur permettant d'épanouir leur potentiel dans un cadre inclusif et bienveillant.

Au vu du travail engagé, nous débutons le travail autour des Evènements Porteurs de Risques (EPR). Cette démarche d'évaluation qualitative est en cours de déploiement. L'équipe remonte la difficulté de s'approprier cette culture, au regard du public accompagné et des modalités d'intervention. Un travail avec la Directrice Qualité va se déployer sur l'année à venir.

Enfin, l'évaluation externe du service se déroulant fin 2026, nous avons fait le choix de mettre en place un groupe de travail constitué de professionnels et personnes accompagnées pour se préparer et aborder durant l'année tous les thèmes évalués. Cela sera le fil rouge de l'année commun aux bénéficiaires et professionnels.

VI – PARTENARIATS ET INSCRIPTION TERRITORIALE

Les partenaires actifs autour du SAMSAH sont les suivants :

- Les professionnels du soin : Hôpital CHENEVIER (diagnostic TSA), CMP, médecins psychiatres, Handiconsult, etc.
- Les professionnels du monde du travail et l'insertion professionnelle : ESAT, DEA, CAVT
- Les professionnels de l'accès au logement : habitat inclusif, SAVS, CAVT
- Les professionnels de la citoyenneté, la culture : tous les établissements et services
- Les professionnels de médiation familiale : MELIA
- Les autres SAMSAH du territoire

Dynamique Intergénérationnelle à Mériel

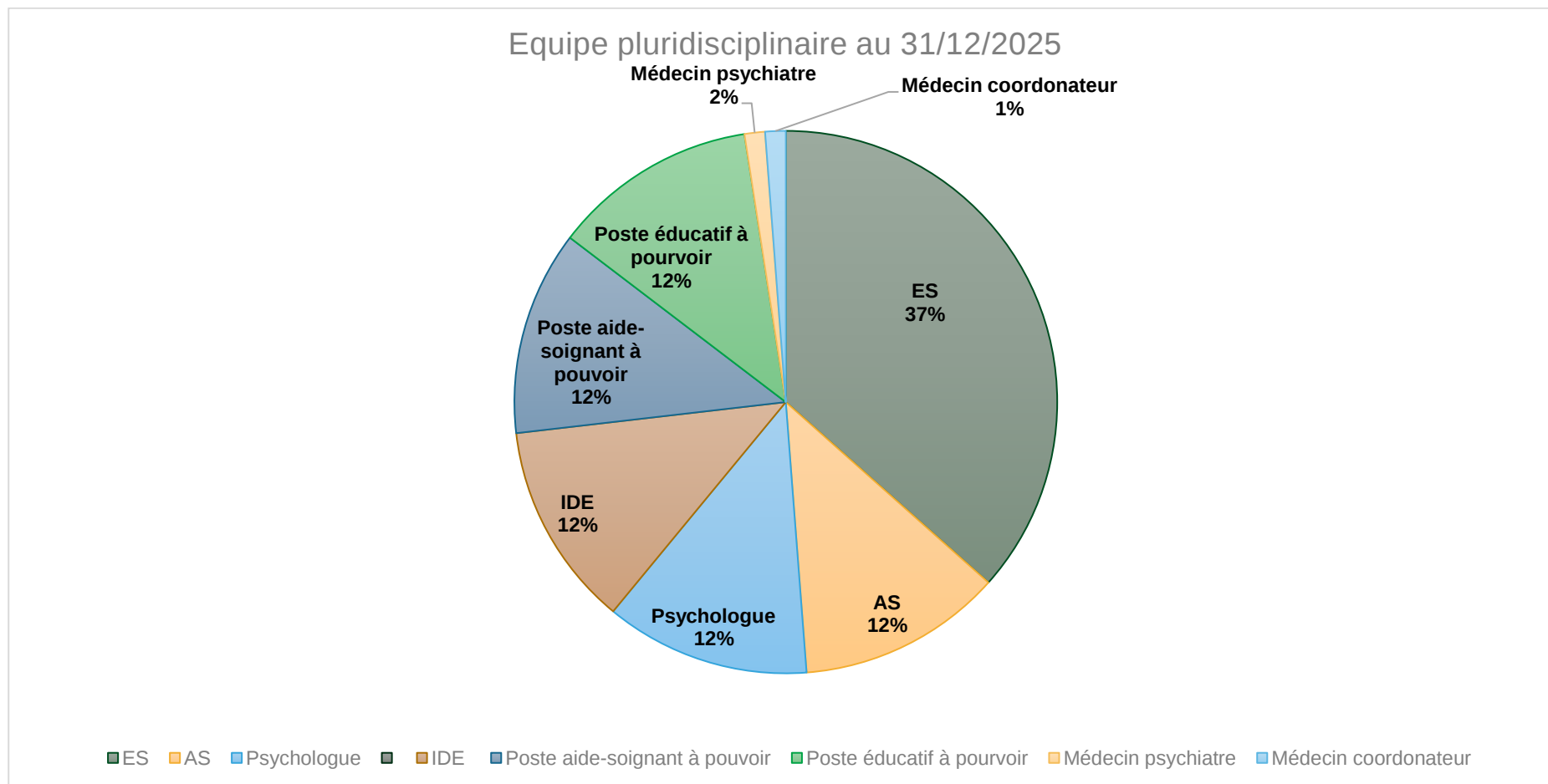
Dans le cadre de notre engagement à tisser des liens sociaux et à s'inscrire dans le droit commun, le SAMSAH a développé un projet spécifique en partenariat avec la mairie de Mériel. Ce projet intergénérationnel a permis de rassembler des personnes accompagnées, notamment avec troubles du spectre autistique, et des personnes âgées de la commune. Au cours de plusieurs rencontres, cet échange a favorisé une meilleure compréhension mutuelle et a contribué à créer une dynamique inclusive.

Les bénéfices de cette initiative sont multiples. Tout d'abord, elle a permis de briser les barrières entre les générations, favorisant l'échange de savoirs et d'expériences. Les personnes accompagnées ont pu développer des compétences sociales et renforcer leur confiance en elles en interagissant avec des aînés. De leur côté, les personnes âgées ont eu l'occasion de se sentir valorisées en partageant leurs histoires et en apportant leur soutien, ce qui a également contribué à lutter contre l'isolement.

Cette dynamique intergénérationnelle enrichit non seulement les vies des participants, mais renforce également le rôle du service dans la communauté. En créant des synergies entre différents groupes, nous favorisons une société plus inclusive et solidaire, où chaque individu trouve sa place et peut contribuer au bien-être collectif. Ce type d'initiative illustre parfaitement notre volonté d'intégrer le service dans le tissu social local, en faisant de notre service un acteur clé de l'inclusion et de la cohésion sociale.

VII – RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT

Situation de l'équipe au 31 décembre 2025 :



En 2025, nous avons instauré une coordination des soins au sein du service, menée par l'infirmière. Cette initiative a été cruciale pour garantir une meilleure synergie dans la gestion des soins, permettant ainsi de centraliser les informations et les interventions. Grâce à cette approche, nous avons pu répondre de manière plus précise et adaptée aux besoins médicaux des personnes que nous accompagnons.

En liant étroitement le domaine médical avec l'éducatif, cette coordination enrichit le projet global de chaque personne, favorisant une prise en charge holistique. Les avantages de cette initiative se manifestent par une communication optimisée entre les professionnels, une réponse rapide et adéquate aux urgences médicales, et une continuité des soins qui renforce le bien-être des personnes.

Actions de Formation et d'Accompagnement à Destination des Professionnels

Au sein du service, nous avons mis en place un ensemble d'actions de formation et d'accompagnement destinées aux professionnels, visant à renforcer leurs compétences et à améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes. Parmi les formations collectives, nous avons organisé des sessions sur des thématiques essentielles telles que :

- La systémique,
- Les troubles psychiques,
- Les troubles du spectre autistique,
- Les ruminations mentales,
- Les conduites addictives
- Et le développement du pouvoir d'agir (DPA).

Ces formations permettent aux équipes de mieux comprendre les enjeux spécifiques auxquels elles sont confrontées, tout en favorisant une approche pluridisciplinaire.

Des Certifications Nationales d'Intervention en Autisme (CNIA) ont démarré en 2025, pour 20 professionnels du secteur autisme. Cette certification est encore un moyen actif de contribuer à l'expertise du secteur autisme à HEVEA.

En complément, nous avons instauré un groupe d'analyse de pratiques professionnelles (GAP), qui se réunit mensuellement pour l'équipe. Cette initiative favorise le partage d'expériences et la réflexion collective, permettant ainsi une meilleure prise en charge des bénéficiaires. Parallèlement, un coaching mensuel avec une intervenante spécialisée offre un soutien personnalisé, permettant aux professionnels de développer des stratégies adaptées aux situations complexes rencontrées dans leur pratique quotidienne. La notion de travail d'équipe est régulièrement abordée, et ce afin d'avoir une cohérence optimale vis-à-vis des personnes accompagnées.

Ces actions de formation et d'accompagnement témoignent de notre engagement à valoriser le développement professionnel continu. Elles contribuent non seulement à l'efficacité des interventions, mais également à la satisfaction et au bien-être des professionnels, qui se sentent mieux équipés pour accompagner les personnes avec des besoins spécifiques. En investissant dans la formation, nous renforçons notre capacité à offrir un service de qualité, centré sur les besoins des personnes et en phase avec les évolutions du secteur médico-social.

VIII – THEMATIQUES SAILLANTES ET PROJETS A VENIR

Thématique Saillante : Développement de la Dynamique du Patient Expert

Cette année, le SAMSAH a marqué un tournant significatif avec le développement et la mise en œuvre de la dynamique du patient expert. Le concept de patient expert repose sur l'idée que les personnes qui vivent avec des troubles du spectre autistique (TSA) peuvent devenir des acteurs clés de leur parcours de soins et d'accompagnement. En valorisant leurs expériences vécues, ces personnes peuvent partager leurs connaissances et compétences avec d'autres personnes accompagnées, enrichissant ainsi le processus d'accompagnement.

La dynamique du patient expert permet aux personnes accompagnées de prendre une part active dans leur parcours, en se positionnant non seulement comme bénéficiaires, mais aussi comme intervenants dans le système de soins. Cela favorise une meilleure compréhension de leurs besoins spécifiques et de leurs attentes, tout en renforçant leur confiance en elles. En outre, cela contribue à une plus grande légitimité du discours des personnes accompagnées, qui deviennent des porte-paroles de leurs expériences et de leurs défis.

Cette initiative a également un impact positif sur les professionnels du service. En collaborant avec des patients experts, les équipes peuvent mieux appréhender la réalité du vécu des personnes avec TSA, ce qui leur permet d'adapter leurs interventions et de développer des approches plus pertinentes. Les échanges entre pairs favorisent un climat de soutien et de compréhension mutuelle, renforçant ainsi le lien social au sein du service.

Enfin, la dynamique du patient expert permet de sensibiliser le grand public et les acteurs du secteur médico-social à la richesse des expériences vécues par les personnes autistes. En intégrant ces experts dans des formations, des ateliers ou des conférences, nous contribuons à faire évoluer les mentalités et à promouvoir une société plus inclusive et respectueuse des différences.

Plusieurs personnes du service ont déjà été sollicitées par différentes instances comme la Coordination 95, la journée éthique d'HEVEA et la mairie de Mériel. A chacune de ces occasions, une personne accompagnée a pu exposer son parcours, ses ressentis, participer à des débats et manifester son intérêt pour participer à l'amélioration de l'accompagnement.

Projets à Venir : Sensibilisation au Droit Commun pour les Personnes TSA

À l'horizon, plusieurs projets se dessinent, notamment un projet ambitieux de sensibilisation au droit commun concernant les personnes avec troubles du spectre autistique. Face à une demande croissante d'interventions dans le milieu ordinaire, nous souhaitons positionner le service comme un acteur clé dans l'intégration des personnes TSA au sein de la société. Ce projet vise à sensibiliser les différents acteurs du droit commun — écoles, entreprises, collectivités — aux spécificités des TSA et aux adaptations nécessaires pour favoriser l'inclusion.

L'objectif principal est de créer un environnement accueillant et compréhensif pour les personnes avec TSA, en leur permettant d'accéder à des services et des opportunités qui leur sont souvent inaccessibles. Pour cela, nous prévoyons d'organiser des ateliers destinés à sensibiliser les professionnels du milieu éducatif, social et économique. Ces formations aborderont des thématiques variées, telles que la compréhension des comportements autistiques, l'adaptation des espaces et des méthodes pédagogiques, et la valorisation des compétences des personnes TSA.

Ce projet de sensibilisation s'inscrit dans une démarche globale d'inclusion et de reconnaissance des droits des personnes avec TSA. En articulant nos actions autour de la formation et de la sensibilisation, nous visons à créer un véritable changement de paradigme dans la manière dont la société perçoit et interagit avec ces individus. Le service se positionne ainsi comme un catalyseur de ce changement, avec l'ambition de contribuer à une société plus inclusive où chacun trouve sa place, indépendamment de ses différences.

Morgan AROUS, Directeur du SAMSAH LA GARENNE DU VAL